

Appel à projets "Sciences humaines et sociales et maladies rares"



La Fondation maladies rares lance un sixième appel à projets « Sciences humaines et sociales & maladies rares » en collaboration avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Date(s)

le 12 avril 2018

Date limite de soumission des dossiers



Cet appel à projets vise à mieux comprendre les conséquences individuelles, familiales et sociales spécifiquement liées à la rareté de la maladie et à augmenter les connaissances sur l'impact spécifique de ces maladies en termes de handicap et de qualité de vie

- **Domaine** : les projets SHS proposés devront concerner les axes suivants :

- Impact de la rareté des maladies sur les limitations d'activités, les stratégies de compensation et les besoins d'accompagnement
- Impact de la rareté des maladies sur la participation sociale
- Ethique et droit des personnes dans le contexte spécifique des

- **Conditions** :

- Implication a minima d'une équipe de recherche en SHS, d'une association de malades (aquand elle existe), d'une équipe médicale experte de la prise en charge des maladies rares
- le porteur principal doit être un statutaire permanent impliqué à 25% de son temps

- **Montant maximum** : 100 000 euros

- **Durée maximale** : 2 ans

Toutes les informations et le texte de l'appel à projet sur le [site de la Fondation maladies rares](https://epnr.parisnanterre.fr/appel-a-projets-sciences-humaines-et-sociales-et-maladies-rares--827600.kjsp?RH=15)

Mis à jour le 24 avril 2018

<https://epnr.parisnanterre.fr/appel-a-projets-sciences-humaines-et-sociales-et-maladies-rares--827600.kjsp?RH=15>

